



**Rubrique:** Faillites

**Sous-rubrique:** Suspension de la procédure de faillite

**Date de publication:** SHAB 23.02.2024

**Publications supplémentaires:** KABGE 23.02.2024

**Visible par le public jusqu'au:** 23.02.2029

**Numéro de publication:** KK03-0000049542

**Entité de publication**

Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, 1211 Genève 6

## Suspension de la procédure de faillite HAI DI LAO (SUISSE) SA EN LIQUIDATION

**Débiteurs:**

HAI DI LAO (SUISSE) SA EN LIQUIDATION

CHE-325.849.444

Rue des Marbriers 4

1204 Genève

**Date de l'ouverture de la faillite :** 25.09.2023

**Date de suspension:** 15.01.2024

**Montant de l'avance de frais:** CHF 5'000.00

**Remarques juridiques:**

La faillite est clôturée, faute d'actifs, si, dans le délai indiqué, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée, si la garantie s'avère insuffisante.

Publication selon les art. 230 et 230a LP.

**Délai :** 10 jours

**Fin du délai:** 04.03.2024

**Point de contact:**

Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, P.O.B. 1211 Genève 6

**Remarques:**

Pour tout renseignement:

Groupe 5 + 41 22 3888905

F20231589

But :

l'exploitation de restaurants et de ventes à l'emporter, l'importation, l'exportation, la

distribution, la fabrication et le commerce de tous articles, services, produits et marchandises en relation directe ou indirecte avec la gastronomie et la culture chinoise. La société peut créer des filiales et des succursales ainsi que détenir des participations dans toutes entreprises. La société peut acquérir, détenir et aliéner des immeubles et des droits de propriété intellectuelle. La société peut exécuter toutes opérations commerciales, financières ou autres qui sont en rapport direct ou indirect avec son but social. La société peut fournir des financements directs ou indirects, que ce soit sous forme de prêts et/ou sous toutes autres formes de financement, contre rémunération ou non, à des tiers ou à des sociétés dans lesquelles elle détient des participations directes ou indirectes, ainsi qu'à ses actionnaires directs ou indirects et aux sociétés dans lesquelles ceux-ci détiennent des participations directes ou indirectes. La société peut également fournir toute sorte de sûretés ou de garanties afin de garantir ses obligations ou les obligations de chacune desdites personnes, y compris sous forme de droits de gages, de cessions ou de transferts à titre de sûretés, de garanties en tout genre ou d'engagements d'indemnisation, contre rémunération ou non. La société peut fournir ces financements, sûretés ou garanties quand bien même cela serait dans l'intérêt exclusif de tiers ou de sociétés dans lesquelles elle détient des participations directes ou indirectes, ou dans celui de ses actionnaires directs ou indirects ou des sociétés dans lesquelles ceux-ci détiennent des participations directes ou indirectes.